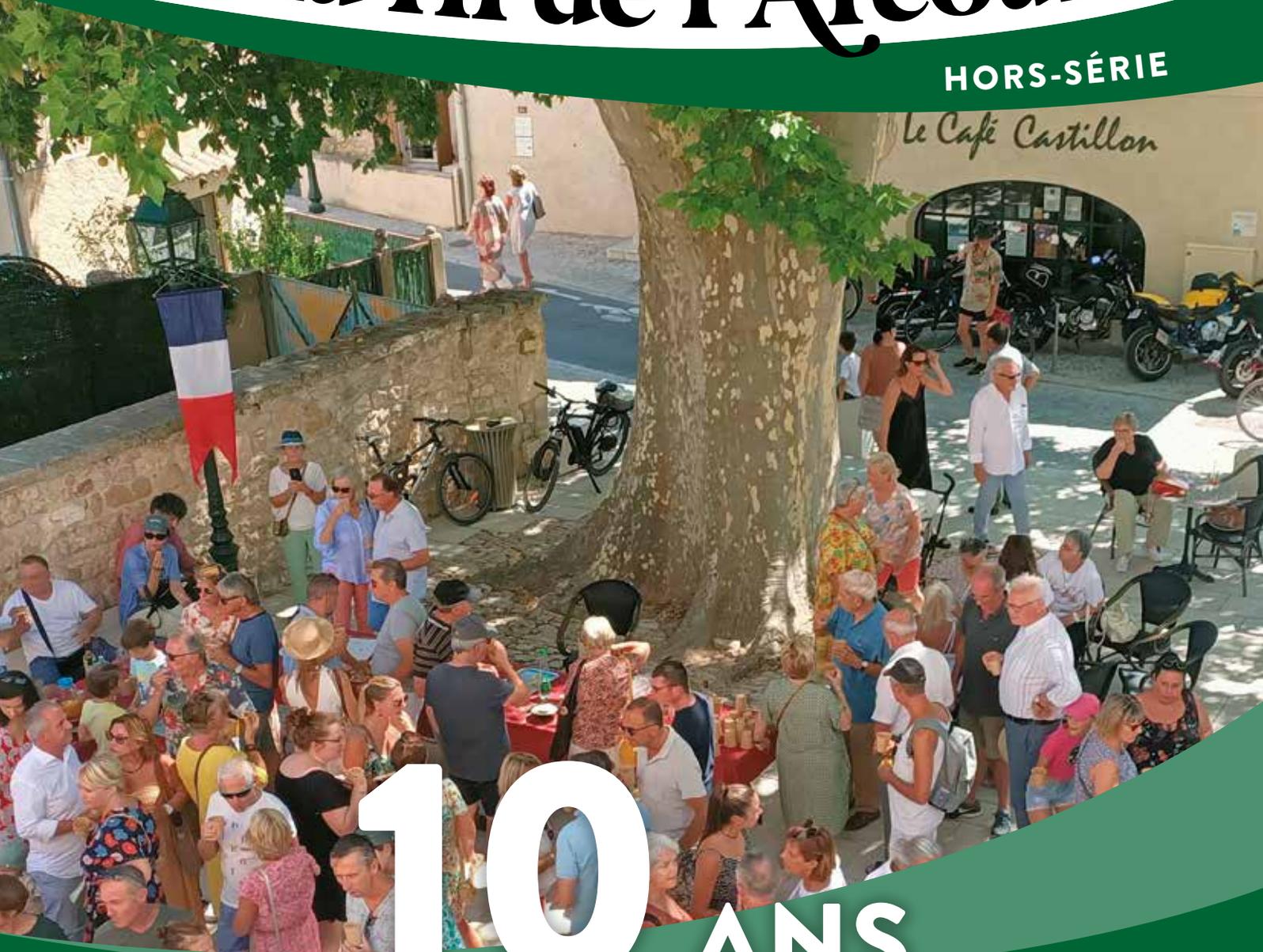


LE PARADOU



Au fil de l'Arcoulé

HORS-SÉRIE



10 ANS

D'ACTIONN MUNICIPALLES

QUI ONT TRANSFORMÉ LE VILLAGE



PARADOU



Au fil de l'Arcole
 BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
 10 ANS D' ACTIONS COMMUNALES • HORS-SÉRIE

📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou
 ✉️ accueil@mairie-du-paradou.fr
 ☎️ 04 90 54 54 01
 🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📍 Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari
 Rédactrice en chef : Béatrice Blancard
 Rédaction/Conception : 🌐 Agence Civilis
 Impression : 🌱 Les Presses de la Tarasque
 Tirage : 1700 ex.
 Photos : Élus municipaux, L. Siles.





Sommaire

■ QUESTIONS À M ^{ME} LE MAIRE DU PARADOU	4-5
■ 10 ANS... EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS	6-7
■ INVESTIR	8-9
■ AMÉNAGER	10-13
■ EMBELLIR	14-15
■ SÉCURISER	16-17
■ DYNAMISER	18-19
■ RASSEMBLER	20-23
■ SOIGNER	24-25
■ ACCOMPAGNER	26-27
■ S'ÉPANOUIR	28-29
■ PRÉSERVER	30-31

Questions à M^{me} le Maire

Pascale LICARI,
Maire du Paradou - Vice-présidente de la CCVBA

Longtemps, le Paradou a subi les conséquences d'un urbanisme effréné, sans anticiper l'adaptation des infrastructures ni le service public. Au fil du temps, la commune était devenue un "village dortoir".

En 2013, lassés de voir leur village à l'abandon, des paradounais imaginent ensemble un projet d'avenir et de renouveau pour la commune, qui sera validé dans les urnes en mars 2014. Retour sur 10 ans d'actions municipales qui ont transformé le Paradou.



“ Avant 2014, la circulation à pied dans le village était impossible. Aujourd'hui, chacun peut se rendre partout, en toute sécurité. ”

LE PARADOU EST AUJOURD'HUI UN VILLAGE RAYONNANT. COMMENT CETTE TRANSFORMATION S'EST-ELLE OPÉRÉE ?

En 2014, élue Maire du Paradou, je me suis engagée, avec la nouvelle équipe municipale, à concrétiser au plus vite le renouveau du village. Pour cela, j'ai rencontré les partenaires du territoire pour les convaincre de soutenir nos projets. Tous ont répondu présents, ce dont je les remercie : l'État, la Région Sud, le Département 13, le Parc naturel régional des Alpilles et aussi le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

UN PARI RÉUSSI ?

Plutôt la réussite d'un engagement collectif pour les paradounais. Ces soutiens financiers et d'ingénierie ont permis d'accompagner le développement responsable de la commune. Très rapidement, **des chantiers sortent de terre**, modifiant les usages des habitants. Le retour d'une vie culturelle, sportive et associative dynamique, des aménagements urbains agréables, la création d'un marché hebdomadaire et l'ouverture d'un bistrot, redéfinissent une nouvelle façon de vivre ensemble au Paradou.

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME A-T-ELLE ÉTÉ DÉCISIVE AU RENOUVEAU ?

Oui, en 2018, l'adoption d'un PLU d'intérêt général et réparateur rectifie des erreurs lourdes de conséquences pour la commune. Un urbanisme cohérent et réfléchi avec les habitants redessine le village : arrêt des constructions de lotissements, préservation des espaces naturels et patrimoniaux, meilleure anticipation des besoins de la population.



LE CADRE DE VIE DES PARADOUNAIS S'EN TROUVE-T-IL TRANSFORMÉ ?

Avant la fin du premier mandat, **le cadre de vie annoncé est une réalité**. Réaménagé, sécurisé et embelli, respectueux du caractère provençal du village, il offre de nouvelles voiries, une école maternelle flambant neuve, l'aménagement de nouveaux locaux commerciaux, la végétalisation du village. La mairie est rénovée, accessible à tous ; sa façade et le parvis sont restaurés ; la fresque de Christian Lacroix, dans la salle des mariages, ainsi qu'un escalier majestueux, donnent du panache à notre Hôtel de ville.

“ Paradou était le seul village des Alpilles qui n'avait pas évolué, comme la belle au bois dormant qu'il fallait réveiller. ”



ET APRÈS ?

Le renouveau du village connaît un second souffle en 2020, avec l'objectif **d'assurer le bien-vivre au Paradou**. Malgré le Covid et la crise ukrainienne, qui ont durement impacté le calendrier, le coût et l'accessibilité des matières premières, **le rythme des travaux est maintenu**. Le **Plan voirie est achevé**, dont **6 km de cheminements doux** ; l'aménagement du **Parc sportif**, la **rénovation des commerces en centre-village et les travaux énergétiques** de l'école sont livrés. Reste la désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire qui sera réalisée à l'été 2025. **La salle polyvalente** rénovée accueillera les paradounais très prochainement. **La Maison de santé**, adjacente, sera livrée au même moment.

LES PARADOUNAIS BÉNÉFICIENT-ILS AUJOURD'HUI D'UNE BONNE QUALITÉ DE VIE ?

Il est vrai que notre village est méconnaissable si l'on se réfère aux souvenirs ou aux photos d'avant 2014 ! En 2024, la commune propose aux paradounais un cadre de vie agréable pour tous, un urbanisme maîtrisé, des espaces naturels et un patrimoine préservé, un niveau de service public élevé à la hauteur du nombre de ses habitants. De lourds investissements ont été réalisés pour cela, **sans pour autant grever le budget communal ou augmenter les impôts municipaux**. **De nombreux projets ou améliorations restent à imaginer** pour aller plus loin. Mais un constat s'impose : **Paradou, en à peine 10 ans, a retrouvé son cœur battant. Une fierté, pour tout un village.**

10 ANS... en chiffres clés

2 239 HABITANTS

selon l'INSEE 2024

■ 1 560 en 2014

2 HECTARES DE ZONE
À URBANISER

■ 84 hectares en 2014 (PLU)

174 ÉLÈVES DE
MATERNELLE ET
ÉLÉMENTAIRE

■ 198 en 2014

13 469 580 €

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT
ET D'AMÉNAGEMENT signé en 2015
avec le Département et financé à 80%

938 RÉSIDENCES
PRINCIPALES ET
520 RÉSIDENCES
SECONDAIRES

■ 818 résidences principales et
226 résidences secondaires
en 2014

+ DE **6** KILOMÈTRES
DE VOIRIE AMÉNAGÉE

76% DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC ÉQUIPÉ DE LAMPES LED

898 HECTARES
PRÉSERVÉS PAR LA ZONE
AGRICOLE PROTÉGÉE

■ 56,5% du territoire

350 ARBRES PLANTÉS
■ 3 arbres/mois depuis 2014 !

1 288 477 €

**UNE NOUVELLE
MAISON DE SANTÉ**

*financée par l'État, la Région,
le Département et la Commune*

20 000 000 €

**ENRICHISSEMENT DU
PATRIMOINE COMMUNAL
EN 10 ANS**

21 AGENTS MUNICIPAUX

■ *7 administratifs, 4 techniques,
6 agents dans les écoles,
2 agents d'entretien des locaux,
1 bibliothécaire, 1 animateur sportif*

2 755 507 €

D'EMPRUNTS EN 10 ANS

■ *13% des dépenses d'investissement*

1 118 434 €

UN NOUVEAU PARC SPORTIF

*financé par l'État, le Département et
la CCVBA*

1 189 363 €

**SALLES POLYVALENTE
ET DES ASSOCIATIONS**

*renovées et financées par
le Département, la Région et la Commune*

21 675 649 €

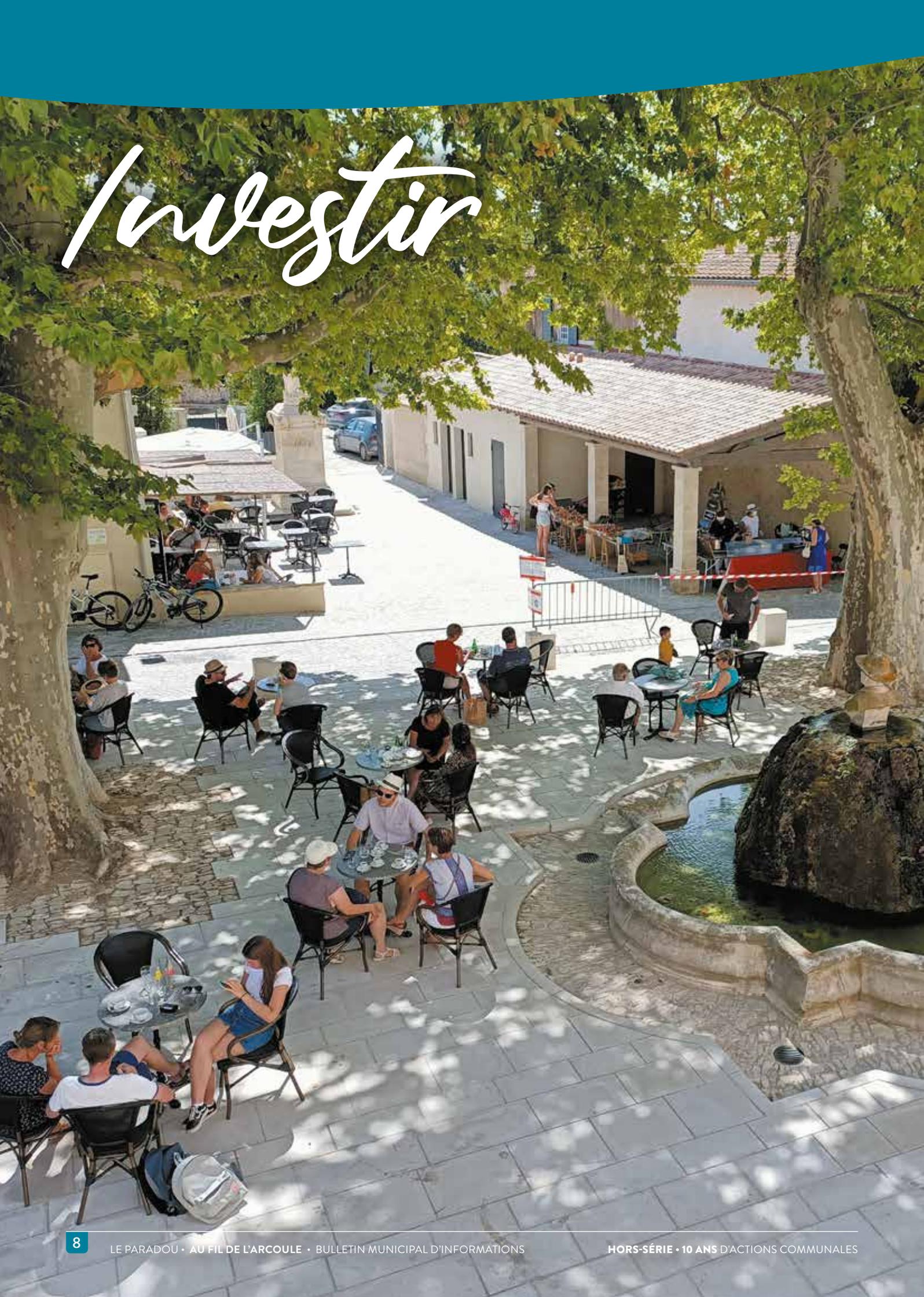
D'INVESTISSEMENTS

2 319 000 €

DE FONCTIONNEMENT

■ *1 639 000 € en 2014*

Investir





10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Faire du Paradou un village où il fait bon vivre.
Adapter les infrastructures aux besoins de services publics pour les paradounais.

QUOI ?

Construire et rénover le bâti, la voirie, les aménagements urbains. Conduire des chantiers structurants pour le village. Animer, adapter et rendre accessible les services publics municipaux : état civil, jeunesse, social, vie associative, sports, culture, vie du village, etc.

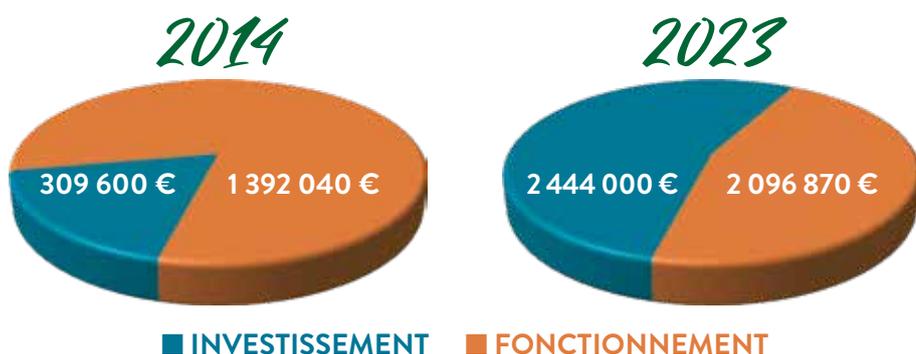
ZOOM SUR...

Près de 22 millions d'euros d'investissement pour la commune financés par les collectivités partenaires et l'État.

2015, une année décisive pour la transformation du Paradou

■ En 2015, la commune signe son premier Contrat de Développement et d'Aménagement (CDDA) avec le Département des Bouches-du-Rhône. Les projets inscrits dans ce CDDA sont financés à 80% par la collectivité départementale.

■ M^{me} Pascale LICARI, Maire du Paradou est élue Conseillère régionale : une nouvelle relation partenariale s'engage entre la collectivité régionale à la commune.



■ 11 368 000 €

reçus en subventions des partenaires financiers.

■ 75

DOSSIERS DE SUBVENTIONS

51 auprès du Département.

MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES !

Aménager



Les travaux d'aménagement et les chantiers structurants ont transformé notre village depuis 2014, rattrapant le retard de développement conséquent du Paradou au regard des communes voisines. Malgré les aléas, les calendriers ont été tenus et les coûts maîtrisés. Des chantiers structurants pour l'avenir de la commune et son cadre de vie ont modifié positivement et durablement notre village.

AVANT



Avenue Jean Bessat

APRÈS



Route de Belle Croix

DÈS 2014, DES AMÉNAGEMENTS URBAINS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

>> 2014

- Aménagement d'abris bus paysagers (route de St-Roch et avenue de la Vallée des Baux)
- Piétonisation et fleurissement de la Place de la Mairie
- Mise en place de bancs publics le long de quelques voies
- Mise en conformité de l'accès à l'école par la création d'un cheminement piéton (route de St-Roch jusqu'au parvis de l'école élémentaire)
- Aménagement d'une classe élémentaire provisoire dans un bâtiment modulaire

>> 2016-2017

- Aménagement de locaux provisoires sur le parking de l'Abbé Paulet, pour assurer la continuité des services pendant la période des travaux de rénovation de la Mairie

🔍 10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Rattraper un retard d'aménagement conséquent.
Reconstruire une identité provençale partagée avec ses habitants.

QUOI ?

Aménagements urbains, grands travaux.

ZOOM SUR...

Le Programme de requalification de la voirie : 6 411 185 € financés à 80% par le Département.



AVANT



Route de St Roch

APRÈS



Cheminement piéton voie Aurélienne



DES TRAVAUX STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DU VILLAGE

>> 2017

- Programme de requalification de la voirie - Tranche 1 : voie Aurélienne, carrefour St-Roch, impasse des Bastides, chemin Henri Aubert

>> 2018

- Programme de requalification de la voirie - Tranche 2 : av J. Bessat, place Charloun Rieu, impasse Jean Sellon, rte de St-Roch est, rte des Tours de Castillon nord

>> 2020-2021

- Programme de requalification de la voirie - Tranche 3 : route de Belle Croix, route des Tours de Castillon sud, chemins de l'ancienne voie ferrée et de Bourgeac, cheminement piéton rte de l'Arcole

>> 2021-2022

- Programme de requalification de la voirie - Tranche 4 : Création d'un cheminement piéton et réfection de la chaussée de toute l'avenue de la Vallée des Baux, permettant une liaison pédestre Paradou-Maussane

>> 2022

- Route des Tours de Castillon sud : prolongement du cheminement piéton depuis chemin Henri Bellin jusqu'au lotissement des Cigales (entrée d'agglomération, route de St-Martin de Crau)

>> 2020-2024

- Réfection des chemins communaux (Pas de Loche, Pastresson, ancien chemin de Maussane, de Castillon, des Crémades et de la Pène, du Grava, route des Arcades)

>> 2017 et 2024

- Cimetière : extension du columbarium et installation de nouveaux caveaux





LE PARADOU ET LE PNRA REÇOIVENT LE PRIX "AVENIR DE NOS TERRITOIRES"

>> 2022

La Région récompense les acteurs du territoire qui participent à la mise en œuvre du plan régional SRADDET* en matière d'aménagement du territoire : développement maîtrisé de l'urbanisme, revitalisation du centre-village, protection des terres agricoles et redynamisation de l'agriculture.

Le projet de Paradou, élaboré en partenariat avec le PNRA** et le CAUE***, constitue une référence en matière de développement rural, illustrant un subtil équilibre entre accueil de population, développement du commerce, production de logements et qualité de vie, préservation et développement de l'agriculture. Parmi les actions les plus emblématiques du projet, on retrouve :

- la revitalisation du cœur du village : traitement des espaces et bâtiments publics, de la voirie et des cheminements, un "Bistrot de pays" ;
- un projet d'opération d'aménagement et de programmation (OAP) prévue au PLU, sur une vaste "dent creuse" de près de 8 ha, au lieu-dit "le Meindray" ;
- une zone agricole protégée, pilier d'un véritable projet agricole au Paradou.

* Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires

** Parc naturel régional des Alpilles

*** Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Embellir



Au cœur du Parc naturel régional des Alpilles, le Paradou offre des espaces protégés uniques. La végétalisation du centre-village a été lancée dès 2017, avec plusieurs alignements de micocouliers et de chênes sur les routes de Saint-Roch, des Tours de Castillon et de la Voie Aurélienne et avenue de la Vallée des Baux. Dans le village, l'accent est mis sur les essences méditerranéennes (arbres de Judée, cyprès, pins parasol, etc.), offrant une meilleure résistance aux changements climatiques. De nombreux aménagements urbains ont également été réalisés pour embellir le cadre de vie des paradounais.

EMBELLIR DURABLEMENT LE VILLAGE

>> 2016

- Signalétique : déploiement et harmonisation

>> 2017

- Rénovation de la Mairie réalisée par le cabinet d'architecture Martine Bresson. Bureaux, façade et placette sont restaurés. Les services publics sont accessibles à tous ; un bel escalier et une fresque de Christian Lacroix en salle des mariages ornent l'Hôtel de ville

1 547 040 €

- Financés à 80 % par le Département
- 20 % par un emprunt sur 20 ans, à taux zéro

>> 2021-2024

- Réhabilitation des installations d'éclairage public (lotissements du Meindray et Plouvinon)
- Programme de modernisation et optimisation de l'éclairage public portant le parc d'éclairage public à 339 unités sur 449 points lumineux équipés de leds

>> 2023

- Restauration de la façade du petit supermarché
- Participation à l'opération de la Région "Nettoyons le Sud"
- Installation de 12 distributeurs de sacs de déjections canines

>> 2024

- Aménagement du site écotouristique, Tours de Castillon, en partenariat avec le PNRA



AVANT



APRÈS



🔍 10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Accueillir plus de nature au cœur du village.
Soutenir sa douceur de vivre.

QUOI ?

Fleurir et végétaliser la commune, aménager la voirie et les espaces publics extérieurs, embellir les paysages, typiques des Alpilles.

ZOOM SUR...

L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications de 2016 à 2024 (Burlande, Vallée des Baux, Saint Eloi, etc.) : 889 825 € en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Energie du Département (SMED13).

AVANT



APRÈS



ACCUEILLIR PLUS DE NATURE AU CŒUR DU PARADOU

>> 2020

- Création et mise en location de plus de 20 parcelles de Jardins Partagés (avec l'Association des 2 tours) sur une ancienne friche agricole, route des tours de Castillon.

>> 2022

- Aménagement et fleurissement du parvis de l'école élémentaire.

>> 2023

- Concours Départemental des "Villes et villages fleuris" : Paradou "coup de cœur" du jury. Une 1^{ère} étape vers la 1^{ère} fleur au concours régional - Paradou reçoit une distinction pour les aménagements réalisés en faveur de la végétalisation et la désimperméabilisation des sols.
- Participation de l'école élémentaire au projet de désimperméabilisation qui sera finalisé à l'été 2025

>> 2024

- 2^{ème} participation à l'Opération de la Région "Nettoyons le Sud"
- Aménagements paysagers du Parc sportif.
- Présentation au concours régional "Label qualité de vie - Villes et Villages fleuris" pour l'obtention de la 1^{ère} fleur



Sécuriser

GENDARMERIE

La Mairie ne peut résoudre à elle seule la question de l'insécurité. Celle-ci relève de multiples facteurs et nécessite la participation de nombreux acteurs, notamment l'État, dont c'est la compétence souveraine. Mais elle peut agir, à son échelle, pour renforcer la tranquillité publique et assurer un cadre de vie agréable aux habitants. Qu'il s'agisse des risques naturels, des feux de forêts ou de délinquance, de nombreux dispositifs et moyens ont été mis en place pour optimiser la sécurité et la sûreté des paradounais.

PROTÉGER LA POPULATION

>> 2014-2024

- Programme annuel d'entretien des gaudres pour éviter des dégâts plus graves en cas d'intempéries (comme en septembre 2022)
- Programme annuel de désherbage et de débroussaillage en lien avec l'entreprise d'insertion Delta services Insertion

>> 2017

- Numérotation des rues

>> 2022

- Élaboration des Plan communal de sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) avec le concours du Centre d'Information pour la Prévention des Risques majeurs (CYPRES) : mesures de prévention, protection et sauvegarde liées aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune

Objectif : informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise.

- Diffusion de ces documents aux paradounais et à disposition de tous, en mairie

>> 2023

- Reprise des voiries à la suite de la catastrophe naturelle de septembre 2022 financée à 100% par la Région et l'État, pour 228 400 € de travaux

>> 2024

- Baisse des chiffres de la délinquance par rapport à ceux de 2023

ZOOM SUR... LES ACTIONS DE LA CCVBA qui accompagnent la transformation du Paradou

>> 2016

- Mise en place d'une Police intercommunale : 2 matinées par semaine

VIDÉOPROTECTION DANS LE VILLAGE

>> 2024

Afin de renforcer les actions de protection, aider la gendarmerie à appréhender rapidement les délinquants et résoudre les enquêtes, la municipalité a décidé d'équiper le village d'un réseau de vidéoprotection, un investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros va être engagé.

En 2024, un bureau d'études est missionné pour élaborer le dossier technique destiné aux entreprises. Les premiers travaux d'installation pourront être envisagés, dès l'obtention des subventions de financement.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Sécuriser les personnes et les biens dans le village.

QUOI ?

Obligations légales de débroussaillage, risques majeurs, lutte contre l'incendie, dispositif citoyens, signalétique, aménagements de voiries.

ZOOM SUR...

La sécurité routière : réfection des voiries sécurisées et dédiées aux déplacements piétons et cyclistes.

DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE

> 2021-2024

■ La Mairie a mis en place un dispositif de participation citoyenne associant les habitants à la protection de leur environnement direct.

Réseau de solidarités de voisinage, structuré autour d'habitants volontaires, il permet d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont les citoyens seraient témoins.

Le dispositif vise à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité.



L'ONF, PARTENAIRE DE NOS FORÊTS

Début 2024, la municipalité a confié à l'Office National des Forêts (ONF) une étude pour le Plan Communal de Débroussaillage du Paradou : près de 150 habitations ont été concernées ainsi que plusieurs lotissements. Tout propriétaire concerné par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), a pu bénéficier de la visite d'un technicien de l'ONF. Objectif ? Établir un diagnostic et des préconisations pour assurer la protection des personnes et des biens contre le feu. De même, un diagnostic de la voirie communale permet à la commune d'engager des travaux de débroussaillage le long des voies incluses dans les zones à risque feux.

Dynamiser



Le Paradou bénéficie aujourd'hui d'une véritable attractivité. La redynamisation du centre-village, prend sa source dans des aménagements urbains, une voirie sécurisée, des cheminements piétons, de nouveaux commerçants, un bistrot de village, renforçant ainsi l'offre initiale.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Redynamiser l'économie locale du village, renforcer son attractivité.

QUOI ?

Créer un bistrot de village, un marché hebdomadaire, rénover le bâti pour l'accueil de nouveaux commerçants, aménager pour embellir le village.

ZOOM SUR...

Les projets de redynamisation du cœur de village et l'avenue Jean Bessat.

- Bistrot, commerces, 3 logements : 1 513 433 €
- Rénovation de façade du SPAR : 45 381 €
- Transformation d'un garage en commerce : 97 571 €
- Cabinet médical : 56 914 €

UN CENTRE-VILLAGE REDYNAMISÉ ET UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE RENOUVELÉE

>> 2015

- Acquisition de deux maisons mitoyennes pour l'installation du futur Bistrot de village et la rénovation de deux logements
- Instauration d'un sens de circulation dans le village
- Nouveaux horaires plus larges d'ouverture de la Mairie au public

>> 2018

- Travaux d'aménagement du Bistrot et de 2 logements, ainsi qu'un commerce et 1 logement

>> 2019

- Ouverture du bistrot de village, choix du nom le Café Castillon après consultation des habitants
- Création du marché hebdomadaire tous les mardis, Place Charloun Rieu et avenue Jean Bessat

>> 2021

- Transformation de l'ancien garage avenue Jean Bessat en local commercial

>> 2022

- Ouverture de deux nouveaux commerces de proximité avenue Jean Bessat dans le cadre du dispositif "Mon projet de boutique" en partenariat avec Initiative Pays d'Arles et la Communauté de Communes
- Mise en place d'un marché "nocturne" le vendredi soir pendant la période estivale, expérimenté pendant un an

>> 2023

- Restauration de la façade du petit supermarché du centre-village
- Rénovation du logement au-dessus et aménagement des accès avenue Jean Bessat
- Renouvellement de l'exploitation du Café Castillon

AVANT



APRÈS

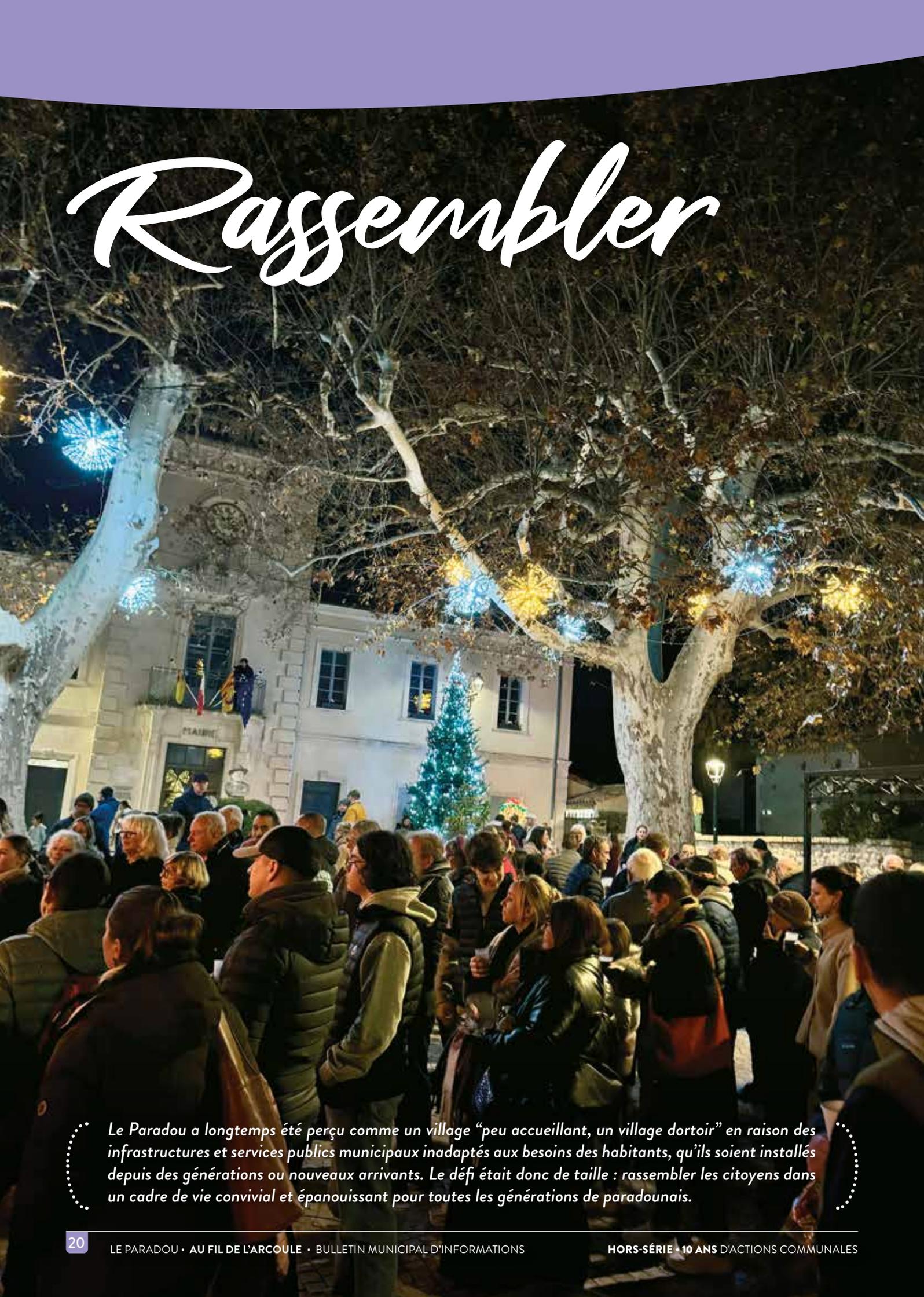


UNE INFORMATION CLAIRE POUR PLUS DE TRANSPARENCE ET POUR FAIRE RAYONNER LE PARADOU

>> 2014

- Développement du site internet de la commune
- Diffusion régulière d'un bulletin Municipal
- Création d'une Page Facebook de la commune et mise à jour de contenus d'actualité
- Pour chaque évènement à l'agenda, création et mise en place d'affichettes dans les commerces, hôtels/restaurants, vitrines d'affichage dédié
- Élaboration d'un plan du village
- Consultation publique des arrêtés du Maire et comptes-rendus des Conseils municipaux (Accueil Mairie, site internet)

Rassembler



Le Paradou a longtemps été perçu comme un village “peu accueillant, un village dortoir” en raison des infrastructures et services publics municipaux inadaptés aux besoins des habitants, qu’ils soient installés depuis des générations ou nouveaux arrivants. Le défi était donc de taille : rassembler les citoyens dans un cadre de vie convivial et épanouissant pour toutes les générations de paradounais.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Rassembler pour mieux vivre ensemble.
Renforcer la participation citoyenne.

QUOI ?

Créer des lieux d'expression citoyenne comme les commissions extra-municipales.
Organiser des réunions publiques ouvertes à la population.
Créer un conseil municipal des Jeunes.

ZOOM SUR...

La réhabilitation de la salle polyvalente et de la salle des associations pour 1 189 363 € pour renforcer l'animation de la vie du village.



ANIMER LE VILLAGE ET RASSEMBLER LES PARADOUNAIS

>> 2014-2024

- Faire vivre les traditions : Fête du village en août (abrivades, déjeuner du dimanche, etc.)
- Fêtes conviviales :
 - Cérémonie annuelle de vœux à la population
 - Nouvel Apéritif républicain le 14 juillet
 - Fête des voisins, Fête de la musique, Fête de l'Europe, Holly party, soirées à thème, etc
 - Fête des illuminations de Noël : ce temps fort de l'hiver rassemble paradounais et visiteurs pour lancer le début des fêtes de fin d'année (accueil du Père Noël, chants traditionnels, vin chaud et chocolats proposés gracieusement par la commission des Fêtes, spectacle de lumières place de la mairie et séances d'Escape Game à la treille)
 - 1^{ère} et 2^{ème} éditions de la transhumance et de la Roulo, début avril
 - 1^{ère} et 2^{ème} éditions des "Belles voitures", une manifestation rassemblant des centaines de paradounais et visiteurs durant tout un week-end.





DES AMÉNAGEMENTS POUR FACILITER LA CONVIVIALITÉ

>> 2017

- Création de la Salle des associations attenante à la salle polyvalente

>> 2018

- Aménagement du boulodrome et du parking de l'Abbé Paulet, lieu de convivialité pour tous les amoureux de la pétanque, transféré sur le site de la Treille pendant les travaux du Square de l'Abbé Paulet

>> 2022

- Aménagement provisoire de locaux associatifs pour la prise en charge du relogement des associations pendant les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, sur le site de la Treille, avec location de bâtiment modulaire pour agrandir l'espace d'accueil

>> 2023-2024

- Réhabilitation de la salle polyvalente et de la salle des associations chantier majeur du renouveau du village, cette rénovation, réalisée par le cabinet d'architecture Zakarian - Navelet, a été lancée en janvier 2023. Elle inclut la rénovation du hall d'accueil, l'embellissement d'une vaste salle principale, des locaux de rangement et un office, sans oublier la salle des associations



CO-CONSTRUIRE AVEC LES PARADOUNAIS

>> 2014-2024

- Création de 9 commissions extra-municipales : Patrimoine et Environnement, Bibliothèque, Culture, Sports, Jeunesse, Communication, Fêtes et traditions, Santé, Transition écologique.
- Organisation de réunions publiques avant chaque réalisation de travaux impactant la population.





PRÉPARER LA JEUNESSE À LA CITOYENNETÉ

>> 2020

- Création d'une nouvelle délégation Jeunesse. Missions :
 - Créer du lien entre les jeunes Paradounais tout en développant des activités adaptées à leurs centres d'intérêts : sociales, culturelles, ludiques, écologiques, sportives, etc.
 - Responsabiliser la jeunesse en la sensibilisant à l'importance du civisme et des traditions à travers le développement du lien intergénérationnel
 - Développer des activités et des propositions à destination de la jeunesse : soirées Halloween, pizzas, "petit gastronome", etc)



>> 2021

- Création du Conseil des Jeunes Paradounais - CJP), instance municipale offrant à 15 jeunes de 8 à 16 ans la possibilité de s'investir dans la vie du village : propositions d'activités, avis sur les décisions municipales qui les concernent, etc

"LE CHEMIN DE JAMY"

En hommage à Jamy Gourmaud, célèbre animateur de l'émission scientifique pour la jeunesse "C'est pas sorcier", le CJP a proposé la dénomination du nouveau chemin piéton menant à l'école le "Chemin de Jamy", validé par le Conseil municipal. L'animateur était d'ailleurs présent lors de l'inauguration.

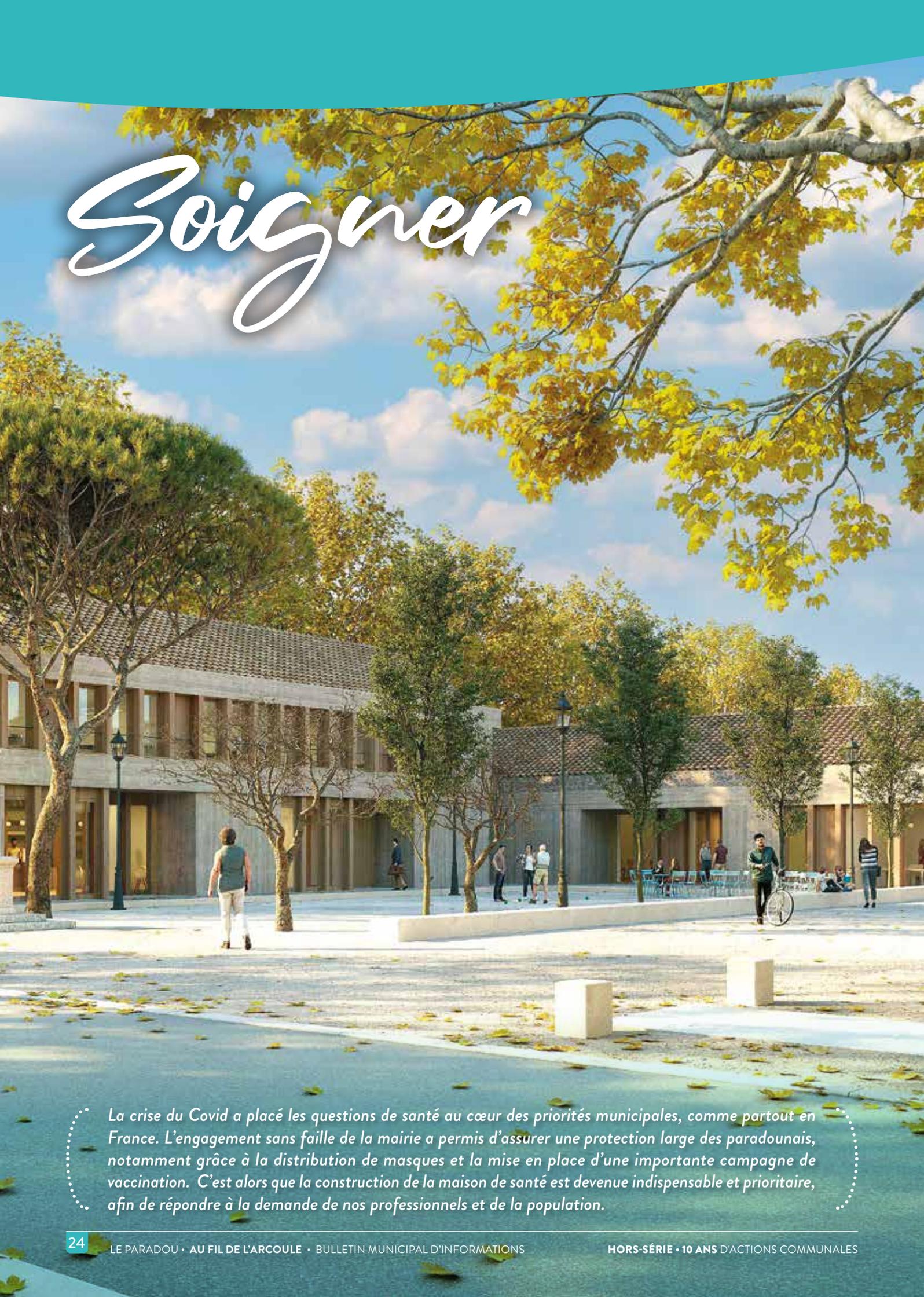
>> 2023 - 2024

- Les jeunes du CJP initient des événements fédérateurs :
 - Une opération de dons redistribués aux "Restos du cœur" et "Secours populaire"
 - La relance du pédibus, pour accompagner les enfants à l'école à pied
 - 1^{ère} édition des Olympiades : ateliers sportifs, soirée festive, en partenariat avec les associations sportives du village et Famille Rurales
 - Visite du sénat et du Conseil Départemental

>> 2023 - 2024

- Accueil d'élèves en Mairie, par Madame le Maire et son adjointe aux affaires scolaires : visite de la Mairie et moment d'échanges sur le rôle des élus et la citoyenneté
- Commémorations du 8 mai et du 11 novembre, rassemblant les paradounais de plus en plus nombreux grâce à la présence des élèves et du Conseil des jeunes

Soigner



La crise du Covid a placé les questions de santé au cœur des priorités municipales, comme partout en France. L'engagement sans faille de la mairie a permis d'assurer une protection large des paradounais, notamment grâce à la distribution de masques et la mise en place d'une importante campagne de vaccination. C'est alors que la construction de la maison de santé est devenue indispensable et prioritaire, afin de répondre à la demande de nos professionnels et de la population.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Renforcer l'accès aux soins de proximité et rendre le village attractif pour les professionnels de santé.

QUOI ?

Créer une Maison de santé pour tous.

ZOOM SUR...

La première Maison de santé du Paradou.

1 288 477 € financés par l'État, la Région, le Département et la commune

LA SANTÉ : UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

>> 2021

- Aménagement d'un cabinet médical provisoire, avenue Jean Bessat
- Campagne de vaccination contre le COVID adossée à la venue d'un Vaccibus
- Accompagnement à l'installation de 2 médecins généralistes après le départ à la retraite des Dr. Dawson
- Accompagnement à l'installation d'un masseur kinésithérapeute en remplacement de Colette Gabillon partie à la retraite.

>> 2023-2024

- Construction d'une Maison de santé, à l'emplacement de l'ancienne poste.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



9 PROFESSIONNELS

DANS LA MAISON DE SANTÉ

Pour son fonctionnement, la Maison de santé mutualisera son offre de soins avec celle de Fontvieille, via la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) multisites.

Seront installés dès l'ouverture et à temps plein :

- 3 médecins généralistes
- 1 dentiste
- 1 kinésithérapeute
- 2 infirmières
- 1 ostéopathe
- 1 pédicure-podologue.



Accompagner

Le Paradou fait preuve de solidarité envers les personnes les plus vulnérables : crise sanitaire, accueil de familles ukrainiennes, accompagnement des seniors. La Commune a pu compter sur les compétences et la disponibilité des bénévoles du CCAS* pour cet engagement au service de l'aide sociale.

*Centre communal d'action sociale

AVANT



BIEN GRANDIR AU PARADOU

>> 2015

- 1^{ère} édition de la semaine du goût à l'école élémentaire

>> 2016

- Signature d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF des Bouches-du-Rhône et démarrage du partenariat avec Familles Rurales
- Ouverture d'un centre aéré pour accompagner la jeunesse et les parents
- Propositions de prestations durant le temps d'activité périscolaire. Une offre étoffée au fil des années, qui s'adresse aussi aux adolescents.

540 824 €, c'est le montant de la participation municipale au centre aéré depuis 2016 pour accompagner l'épanouissement des jeunes paradouais hors temps scolaire.

APRÈS



>> 2016-2017

- Construction d'une nouvelle école maternelle

>> 2019

- Mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles

>> 2022

- Création d'une aire de jeux et Aménagement des abords de l'école élémentaire
- Création d'un cheminement piéton jusqu'à l'avenue de la Vallée des Baux

>> 2023

- Installation de tableaux numériques interactifs dans toutes les classes élémentaires

>> 2024

- Le camion piscine du Département s'installe au Paradou pendant 5 semaines : apprendre et savoir nager, une priorité municipale pour les élèves de l'école élémentaire et maternelle, les jeunes du centre aéré et quelques seniors.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Accompagner la population à tous les âges de la vie : enfance, jeunesse, personnes âgées et/ou vulnérables.
Assurer la solidarité municipale.

QUOI ?

Créer et animer une politique jeunesse inédite.
Construire une nouvelle école maternelle répondant aux besoins des familles et des enseignants.
Soutenir l'action du CCAS.

ZOOM SUR...

La nouvelle école maternelle : 2 089 026 € financés à 80% par le Département.

LA NÉCESSAIRE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

>> 2007

- Le groupe scolaire a une capacité de 150 élèves.

>> 2014

- Moins de 10 ans après son inauguration et en raison des nombreuses familles installées dans les nouvelles constructions, les élèves sont près de 200 !

>> 2017

- Construction d'une nécessaire nouvelle école maternelle, qui compte à son ouverture 101 élèves en maternelle et 112 en élémentaire.

>> 2018-2024

- La révision du Plan Local d'Urbanisme, mettant un terme aux nouvelles habitations, a généré une baisse logique des effectifs scolaires, entraînant les fermetures d'une classe maternelle en 2019 et d'une classe élémentaire en 2023.



UN VILLAGE SOLIDAIRE

>> 2020-2024

- Organisation de déjeuners ou goûters-spectacles pour les séniors

>> 2020-2024

- Distribution de colis de Noël, pour les séniors de plus de 70 ans

>> 2020

- Création d'un registre des personnes vulnérables
- Dispositif de contacts téléphoniques réguliers établis par les bénévoles du CCAS pour personnes fragiles ou de plus de 80 ans, pendant le COVID ou les périodes de canicule.

>> 2021

- Mise en place d'une permanence par une assistante sociale, en Mairie, une fois par mois
- Service de téléassistance sur demande, avec l'aide du Département

>> 2022

- Lancement d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune en lien avec un cabinet d'expertise choisi avec les communes de Maussane et Les Baux pour mieux adapter la réponse municipale aux besoins de la population.
- Soutien aux familles ukrainiennes accueillies au Paradou, logées dans l'appartement rénové du presbytère et chez un particulier, dont 3 enfants scolarisés, aide au transport pour des soins médicaux, panier de fruits et légumes frais pendant l'été, aide administrative
- Soutien aux habitants à la recherche de logement : aide au montage des dossiers et adhésion de la Commune à l'association La Logitude, pour une cohabitation intergénérationnelle.

S'épanouir

Soutenir la vitalité de la vie associative, déployer le sport pour tous et diversifier l'offre culturelle : ces actions offrent au Paradou un cadre de vie agréable pour s'épanouir, chacun à son rythme. Construire du lien entre les habitants et assurer les conditions de bien-être pour toutes les générations, sont au cœur d'une douceur de vivre au Paradou.

PARADOU, TERRE DE SPORT

>> 2014-2024

- Des stages sportifs pendant les vacances scolaires pour les enfants (voile, aventure, kayak, VTT) avec tee-shirts souvenir

>> 2015-2024

- Organisation de la Paradou Run'Alpilles-, course pédestre au cœur des Alpilles, organisée chaque année sauf pendant le Covid, 7 éditions, plus de 50 bénévoles

>> 2019

- Réhabilitation du site d'escalade, Tours de Castillon

>> 2022-2024

- Obtention du label "Terres de jeux" dans le cadre des Jeux olympiques 2024
- Réhabilitation du Parc sportif Michel Hidalgo : accessible aux sportifs, clubs et scolaires, création d'espaces extérieurs, d'un kiosque-local d'accueil, d'aménagements paysagers, d'un parking, d'une passerelle d'accès. Mais aussi, aménagement d'un terrain de sport et d'un parc arboré, création d'un parcours d'agrès.

>> 2024

- 1^{ère} édition des Olympiades, journée organisée en partenariat avec les associations sportives et le centre aéré.
- Création d'un City stade : 105 000 € financés à 80 % par la Région et l'État.



LA CULTURE POUR TOUS

>> 2014 > 2024

- Proposer du spectacle vivant au cœur même du village : la place Charloun Rieu et la cour à l'arrière de la Mairie mais aussi le boulodrome, la salle polyvalente, l'église etc...

>> 2018

- La bibliothèque reprend sa place aux côtés de l'école élémentaire. Toutes deux sont baptisées ensemble, "Hubert Nyssen", fondateur des éditions d'Actes Suds, en présence de sa fille Mme Françoise Nyssen, alors Ministre de la Culture.

> 2021

- Agrandissement de la bibliothèque municipale

>> 2022

- Paradou est labellisé "Capitale Provençale de la Culture". La commune et le théâtre du Gymnase de Marseille s'associent pour "aller vers" le public résidant en milieu rural.
- Financement des projets culturels en lien avec le Parc des Alpilles et le Conservatoire de musique du Pays d'Arles à destination des élèves des deux écoles du Paradou.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Améliorer le cadre de vie du quotidien.
Le rendre agréable, pour que chacun puisse s'y épanouir.

QUOI ?

Accompagnement et soutien à la vie sportive, culturelle et associative.
Création d'un Parc sportif pour tous.

ZOOM SUR...

Un nouveau Parc sportif : 1 118 434 € financés à 65% par le Département, mais aussi par l'État, la CCVBA et la commune.

UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RENOUVELÉE, POUR TOUS LES PUBLICS

>> 2014-2024

- Enfants, adultes, seniors, ateliers thématiques (Reliure)
- Nombreuses activités pour "aller vers" les habitants : portage des livres à domicile, animations pendant la pause méridienne des élèves, accueil de 3 à 6 classes par semaine.
- Création de nouveaux événements littéraires : Troc du Livre Lu, Nuit de la Lecture, Partir en Livres.
- Création d'une équipe de bénévoles très engagée (un agent municipal et huit bénévoles)
- Des adhérents de plus en plus nombreux

423, c'est le nombre d'inscrits à la Bibliothèque en 2023 (contre 203 en 2017) dont 302 emprunteurs réguliers.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE TOUJOURS PLUS DIVERSIFIÉE

>> 2014-2016

- Jazz sous les platanes, Festival d'art contemporain "A-part"

>> 2014-2024

- Théâtre, lectures avec Michel Boujenah, concerts, films, expositions, danse, humour, café poésie...
- Récital lyrique de l'académie du festival d'Aix
- Spectacles humour avec Alex Vizorek
- Adhésion à Provence en scène qui permet de diversifier l'offre culturelle, le département finance les spectacles à hauteur de 80%
- Gratuité de tous les événements culturels

SOUTENIR LE DYNAMISME ASSOCIATIF

>> 2014-2024

- Accompagnement du mouvement associatif et de ses bénévoles :
 - Forums annuels, très populaires
 - Activités diversifiées : culture, traditions, sport, danse, patrimoine, seniors, cuisine...
 - Mise à disposition de locaux municipaux, à titre gracieux, pour les activités.

+ DE 20 ASSOCIATIONS ACTIVES



AGIR ENSEMBLE POUR ANIMER LA VIE DU VILLAGE

De nombreuses associations contribuent à la vie du village dont :

- "Les Amis de Charloun" fêtent et commémorent le poète paysan,
 - L'APEP organise des événements tout au long de l'année pour les enfants des écoles (Halloween, fêtes, chasse aux œufs...),
 - Es'cale propose des expositions artistiques,
 - La Compagnie Détours anime chorales, théâtre, ateliers,
 - "Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui" s'occupe du patrimoine matériel et immatériel (conférences, journées Oléa autour de l'huile d'olive AOP...)
- Sans oublier les associations sportives...

Préserver

Préserver l'environnement est une préoccupation de tous les jours au Paradou. La mairie contribue à cet engagement : aménagement raisonné du village, préservation de la qualité de vie et du patrimoine naturel, appui au civisme des paradounais. Le patrimoine historique, quant à lui, fait partie de l'identité de la commune et implique une responsabilité importante pour sa protection.

UN PATRIMOINE NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL PRÉSERVÉ POUR L'AVENIR

>> 2015

- Lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour préparer les vingt prochaines années d'évolution du village
- 1^{ère} édition de la manifestation du Jour de la Nuit

>> 2018

- La commune passe au "zéro-phyto" : plus aucun produit phytosanitaire et pesticide pour l'entretien des espaces publics communaux.
- Adoption de la révision du PLU réparateur, harmonisant le développement du village. La Mairie propose aux paradounais, une méthode de concertation. Après trois ans d'intense travail collectif, la révision du PLU est approuvée le 28 mars 2018.



UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET BÂTI PROTÉGÉ PAR LA COMMUNE

>> 2021

- Rénovation du presbytère : Création d'une halte jacquaire pour marcheurs vers Compostelle, Rome ou chemin de la transhumance (la Routo) ; rénovation d'un logement de secours
- Église Saint-Martin de Castillon et Presbytère : Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

>> 2023

- Tours de Castillon : Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
- Restauration de plusieurs petits édifices religieux : Vierge, Impasse Jean Sellon déplacée dans l'axe de la Fontaine, oratoires et Croix de chemins (St Roch, Calada, Plouvinon, Brunelly-St Eloi).
- Création d'un parcours de découverte historique : panneaux signalétiques avec QR codes, installés sur les lieux emblématiques de l'histoire du Paradou.



10 ANS... en un clin d'œil

POURQUOI ?

Préserver l'environnement et les générations futures.
Respecter l'identité historique du village.

QUOI ?

Démarches et procédures de protections légales des patrimoines naturel et bâti.
Préservation de la biodiversité.

ZOOM SUR...

L'adoption, après trois ans d'intense travail collectif avec les habitants, de la révision d'un Plan Local d'Urbanisme réparateur, harmonisant le développement du village pour 20 ans.

UN PLU RESPONSABLE, POUR LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En 2014, la commune possède déjà un PLU, sa révision en 2018 a permis de reprendre la main, de maîtriser sereinement l'avenir, d'anticiper raisonnablement les besoins de la nouvelle population (école, voirie, gestion de l'eau, etc.) et l'impact de la poussée démographique. Dès son adoption, il a corrigé les effets du précédent développement, non maîtrisé. Certaines zones ont été fermées. La Directive paysagère et les diagnostics préalables ainsi que les recommandations du SCOT* du Pays d'Arles sur la consommation des zones agricoles y ont été intégrées..

*Schéma de Cohérence territoriale

>> 2018- 2019

- Mise en service des deux bornes de recharge pour véhicules électriques

>> 2021

- Extinction de l'éclairage public nocturne de 23h00 à 6h00 en hiver et de minuit à 6h l'été. Ce dispositif préserve la biodiversité grâce à un ciel naturellement étoilé et permet d'économiser l'énergie. Après une première expérimentation, validée par les citoyens via un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres, l'opération est reconduite chaque année : 94% des habitants ayant répondu y étant favorables.

>> 2022

- Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale, démarche collaborative pour la protection de la biodiversité (préservation et valorisation du patrimoine naturel du village). Tous les habitants ont été invités à participer. Des inventaires d'experts ont été complétés par des sorties naturalistes, formations et observations participatives. Organisation d'ateliers scolaires.
- Organisation de Rando Déchets.
- 1^{ère} édition de la Nuit internationale de la chauve-souris : conférence, film, et déambulation dans le village, avec les enfants de l'école élémentaire et en partenariat avec le Parc des Alpilles. Paradou déploie sur son territoire des nichoirs, pour accueillir l'espèce menacée.

>> 2022-2023

- Amélioration énergétique de l'école élémentaire et de la bibliothèque "Hubert Nyssen"

>> 2023

- Création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) : cette servitude d'utilité publique permet de protéger durablement les terrains à vocation agricole.
- Classement de la réserve de l'Illon et du Marais des Baux (PNRA - Conservatoire du Littoral)

ZOOM SUR... LES ACTIONS DE LA CCVBA

qui accompagnent la transformation du Paradou

>> 2014-2024

- Un nouveau réservoir d'eau potable
- Une régie pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement, pour plus d'économies et une baisse significative des tarifs.
- Restauration du centre de déchets
- Une collecte des déchets en porte-à-porte avec containers individuels
- Mise à disposition des foyers de composteurs individuels et lombricomposteurs.
- Mise en service de la centrale photovoltaïque sur la route de Saint Martin de Crau.
- Cimetière municipal : mise en place de contenants et d'une signalétique adaptée pour assurer le tri : emballages, terre cuite, céramique, marbre et végétaux.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration Les Baux - Maussane - Paradou est en phase d'études, accompagné d'un projet ambitieux de réutilisation des eaux usées.

>> 2023

- La CCVBA est labellisée "Territoire durable, une cop d'avance" niveau 2 : la collectivité reçoit ce prix en reconnaissance de son engagement pour une démarche locale de développement durable.



Retrouvez toute l'actualité
de la commune du Paradou



www.mairie-du-paradou.fr



Paradou



PARADOU

☛ Place Charloun Rieu - 13520 LE PARADOU - ☎ 04 90 54 54 01